



Chairmanship of the Czech Republic
Council of Europe
May – November 2017

Présidence de la République tchèque
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2017

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 1 juin 2017

DGII/EDU/CIT (2017) 3
DDCP-YD/ETD (2017) 60

Apprendre à vivre ensemble: Un engagement partagé pour la démocratie

Conférence sur l'avenir de l'éducation à la
citoyenneté et aux droits de l'homme

Strasbourg, 20 – 22 juin 2017

Programme et concept

Jour 1 – Bilan	
08.00-09.00	Prise de contact / activité de réseautage / "speed dating" Foyer du Comité des Ministres
Session d'ouverture - Hémicycle	
09.00-10.30	Présidence : Snežana SAMARDŽIĆ-MARKOVIĆ, Directrice Générale de la Démocratie Allocution de bienvenue Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe 10 minutes Prof. Stanislav ŠTECH, Ministre adjoint de l'Education, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque / Présidence du Comité des Ministres 10 minutes Vidéo Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme par le biais de la Charte 10 minutes Le Conseil de l'Europe: 20 ans de soutien aux Etats membres dans la promotion de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme Introduction à la Conférence Matthew JOHNSON, Directeur de la citoyenneté démocratique et de la participation 10 minutes Principales conclusions du Rapport sur la situation de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe Modérateur: Antonia WULFF, Éducation internationale Résumé des réponses des gouvernements : Katerina TOURA, Service de l'éducation, Conseil de l'Europe Information en retour des organisations de la société civile Dariusz GRZEMNY, consultant, service de la jeunesse, Conseil de l'Europe 30 minutes Des réflexions sur le rapport du point de vue de la protection des droits de l'homme et brève présentation du programme HELP du Conseil de l'Europe Eva PASTRANA, "HELP in the 28" Coordinatrice du programme 10 minutes Informations pratiques 10 minutes
Pause-Café	

Atelier de travail 1:								
Principales conclusions du rapport sur la situation de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe - défis et opportunités								
11.00-12.00	Éducation pré-scolaire Salle 16	Enseignement primaire et secondaire inférieur Salle 11	Enseignement secondaire supérieur Salle 10	Enseignement supérieur Salle 8	Éducation non-formelle et travail de la jeunesse Salle 7	Enseignement et formation professionnels et éducation des adultes Salle 17	Apprentissage tout au long de la vie Salle 6	Apprentissage tout au long de la vie Salle de projection
Pause déjeuner								
13.30-15.00	Atelier de travail 1 (suite)							
Pause								
Promotion des droits de l'homme et de la démocratie par l'éducation dans l'Europe d'aujourd'hui Études de cas								
15.30-17.00	A. Participation des enfants - utopie ou nécessité? (Programme pour les enfants)	B. Lutte contre le désenchantement démocratique - Cadre de compétences pour une culture de la démocratie	C. Étudiants ou suspects ? - Comment assurer le respect des droits de l'homme tout en s'attaquant à la radicalisation violente?	D. Aborder des sujets controversés en classe	E. Soutien à l'intégration des migrants et des réfugiés par l'éducation	F. Les autorités locales mènent la promotion de la démocratie par l'éducation	G. Lutter contre l'intolérance et la discrimination - Programmes de formation en ligne	H. Étudier l'éducation à la citoyenneté pour le progrès: pourquoi et comment? Le cas de l'AIE ICCS 2016
17.00	Kiosques d'information / Activités de réseautage / Réception Foyer de l'hémicycle							

Jour 2 – Débats et présentations									
8.00-9.00	Prise de contact / activité de réseautage / "speed dating" Foyer du Comité des Ministres								
9.00-10.00	Conclusion des ateliers de travail - hémicycle Facilitateurs : Villano QIRIAZI, Chef de la Division des Politiques éducatives et Sarah KEATING, Chef de la Division de la Coopération et du renforcement des capacités – Service de l'Éducation								
Pause									
Atelier de travail 2: Placer les apprenants au centre de l'éducation : bonnes pratiques et leçons apprises (Basé sur les articles de la Charte)									
10.30-12.00	Curriculum (Article 6)	Enseignement supérieur (Article 7)	Gouvernance démocratique et environnement d'apprentissage (Article 8)	Formation (Article 9)	Rôle des ONG, des organisations de jeunesse et d'autres parties prenantes (Article 10)	Critères d'évaluation / Evaluation et examen (Articles 11 et 14)	Recherche (Article 12)	Aptitudes à promouvoir la cohésion sociale, apprécier la diversité et gérer les différences et les conflits (Article 13)	Coopération concernant les activités de suivi / Coopération internationale (Articles 15 et 16)
Pause déjeuner									
13.30-15.00	Atelier de travail 2 (suite)								
Pause									
15.30-17.00	Conclusions des ateliers de travail - hémicycle								

Jour 3 – Actions futures								
Hémicycle								
08.00-09.00	Prise de contact / activité de réseautage / "speed dating" Foyer du Comité des Ministres							
09.00-09.45	Modératrice : Antje ROTHEMUND, Chef du Service de la Jeunesse Table ronde : Promouvoir les droits de l'homme et la démocratie par l'éducation dans l'Europe d'aujourd'hui Haldis Margrete HOLST, Secrétaire générale adjointe, Internationale de l'Education Kishore SINGH, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation Natalia CHARDYMOVA, Directrice, Académie de l' Innovation							
09.45-10.30	Modérateur: Sjur BERGAN, Chef du Service de l'Education Soutenir les progrès vers des objectifs communs en matière d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme - le rôle des institutions internationales Table ronde avec la participation de : Commission Européenne, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, OCDE, OSCE/BIDDH, HCDH, UNESCO							
Pause								
Atelier 3: Vers l'avenir: fixer les jalons Recommandations pour l'action future du CdE, des Etats membres, des organisations de la société civile et des établissements d'enseignement, y compris le développement des indicateurs en tant que contribution européenne à la cible 4.7 de l'objectif 4 du développement durable, de l'Agenda 2030 de l'ONU								
11.00-12.00	Recommandations pour le Conseil de l'Europe et autres institutions internationales		Recommandations pour les Etats membres et les institutions nationales de droits de l'homme		Recommandations pour les organisations de la société civile		Recommandations pour les institutions d'enseignement	
	Salle 1	Salle 6	Salle 7	Salle 8	Salle 10	Salle 11	Salle 16	Salle 17
Pause								

Session de clôture – Hémicycle	
12.15-13.00	Présidente: Maria Esther RABASA GRAU, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentante Permanente, Présidente du GR-C, Andorre (à confirmer) Résumé du rapporteur général et présentation des résultats de la Conférence Ana PERONA, Directrice Exécutive, Centre Wergeland (15 minutes) Remarques finales – Conseil de l'Europe Snežana SAMARDŽIĆ-MARKOVIĆ, Directrice générale de la Démocratie
13:00	Départ des participants

Résumé exécutif

La Conférence sur l'état de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe rassemblera quelque 300 participants y compris des représentants de gouvernements, d'établissements d'enseignement et d'organisations de la société civile, en vue de renforcer la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme comme un outil de soutien efficace pour la promotion des droits de l'homme et de la démocratie par l'éducation.

Les participants discuteront des défis et des opportunités actuels dans ce domaine ; échangeront des exemples de bonnes pratiques et d'enseignement ; proposeront des recommandations pour une action future en 2018-2019, y compris des critères et mécanismes spécifiques d'évaluation des progrès, en particulier dans le cadre de la Charte.

Les conclusions du *Rapport sur l'état de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe* serviront de base à la discussion. Le processus d'examen de la Charte vise à soutenir de nouveaux progrès dans ce domaine grâce à l'apprentissage par les pairs ainsi qu'au dialogue continu entre les principaux acteurs.

Cet examen fait partie de la contribution du Conseil de l'Europe au Programme mondial des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme et à l'Agenda 2030 des Nations Unies pour l'éducation (Cible 4.7).

La Conférence est organisée dans le cadre de la Présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Contexte

"L'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme est [...] de plus en plus importante dans la lutte contre la discrimination, les préjugés et l'intolérance, ainsi que pour prévenir et lutter de manière durable et proactive contre l'extrémisme violent et la radicalisation. [...] - déclare Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, dans son troisième rapport annuel¹. – Compte tenu de la situation actuelle, il semble particulièrement important de maintenir la dynamique politique en la transformant en un engagement sur le long terme " [non souligné dans l'original]. L'action proposée par le rapport dans le domaine de l'éducation comprend la révision des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, l'évaluation des progrès et le partage des meilleures pratiques. Le rapport appelle les États membres à améliorer la visibilité de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans les programmes scolaires, en soutenant les mécanismes nationaux de coordination pour la citoyenneté et l'éducation aux droits de l'homme et en faisant la promotion des approches nationales globales et durables.

La 25e session de la Conférence permanente des ministres de l'éducation du Conseil de l'Europe (Bruxelles, 11-12 avril 2016), organisée dans le cadre de la Déclaration et du Plan d'action sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation menant au terrorisme (2015), a invité le Comité des Ministres à charger le Comité directeur des politiques et pratiques éducatives (CDPPE), sur la base des résultats obtenus dans le cadre de son programme d'activités et en vue de maintenir un impact à long terme au niveau européen:

- à soutenir une meilleure utilisation des instruments, outils et ressources existants développés au cours de la dernière décennie par les organes d'experts du Conseil de l'Europe en éducation et dans d'autres secteurs pertinents tels que la Jeunesse;
- à examiner les moyens d'accroître l'impact de ces ressources et de la Charte du Conseil de

¹ Conseil de l'Europe (2016), Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit : un impératif pour la sécurité de l'Europe, Rapport du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme;

- à renouveler le réseau de coordinateurs nationaux pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme en vue de renforcer sa contribution à la réalisation des objectifs stratégiques et des actions spécifiques décrits dans la présente Déclaration;
- à contribuer d'un point de vue européen au développement de l'éducation à la citoyenneté mondiale, y compris l'éducation au développement durable, et assumer un rôle de coordination fondé sur les résultats de la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.

Afin d'évaluer les dernières réalisations et les défis actuels dans ce domaine, le Conseil de l'Europe publiera en 2017 le Rapport sur la situation de la citoyenneté et des droits de l'homme afin de soutenir la promotion des valeurs des droits de l'homme et de la démocratie par l'éducation. Conformément aux objectifs et aux principes de la Charte du Conseil de l'Europe relative à l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, en étroite coopération avec les États parties à la Convention culturelle européenne et avec d'autres partenaires pertinents, notamment les organisations non gouvernementales de jeunesse.

La conférence tiendra également compte des résultats du 3e Forum Compass sur l'éducation aux droits de l'homme - Apprendre l'égalité. Vivre la dignité - organisé par le Service de la Jeunesse à Budapest en octobre 2016 en vue d'améliorer la qualité, la sensibilisation et l'impact de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. L'étude menée auprès d'organisations non gouvernementales sur la mise en œuvre de la Charte ECD / EDH contient des informations précieuses sur le rôle des ONG et de l'éducation non formelle dans la mise en œuvre de la Charte. Les résultats et l'expérience du forum devraient donc soutenir un examen holistique de la Charte qui valorise les apports et les attentes de toutes les parties prenantes. Il devrait en outre renforcer la coopération intersectorielle entre les partenaires de la jeunesse et de l'éducation au sein du Conseil de l'Europe et dans les États membres.

La Conférence sur l'état de la citoyenneté et l'éducation en matière de droits de l'homme en Europe rassemblera des représentants des gouvernements, des professionnels de l'éducation et des organisations de la société civile afin de discuter des principales conclusions du rapport et d'identifier les défis actuels concernant la mise en œuvre de la Charte, de présenter les bonnes pratiques et de proposer des recommandations pour une action future dans ce domaine.

Le rapport et la conférence s'inscrivent dans le cadre du 2e cycle d'examen de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, qui vise à soutenir les progrès dans ce domaine grâce à l'apprentissage par les pairs et au dialogue permanent entre les principaux acteurs.

Les organisateurs

Direction de la citoyenneté démocratique et de la Participation, Conseil de l'Europe

Buts et objectifs

L'objectif de la conférence est de renforcer la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme en tant qu'outil de soutien efficace pour la promotion des droits de l'homme et de la démocratie par l'éducation.

Objectifs de la Conférence

- Définition d'objectifs et de lignes directrices pour l'élaboration de plans d'action ou de stratégies de promotion de l'ECD/EDH pour les 5 ans à venir, avec d'éventuels points de référence au niveau national ;
 - Amélioration de la compréhension des enjeux et possibilités actuels en matière de promotion de la démocratie et des droits de l'homme par l'éducation ;

- Renouvellement et fermeté de l'engagement des principales parties prenantes à la Charte en tant que cadre commun pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme par l'éducation ;
 - Renforcement de la motivation et de la capacité d'utilisation d'outils et de ressources tels que le Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture démocratique du Conseil de l'Europe ;
- Consolidation et encouragement du rôle politique, social et éducatif de l'ECD/EDH par le soutien d'une culture de la démocratie et des droits de l'homme, y compris par la poursuite des objectifs de développement durable qui s'y rattachent ;
- Reconnaissance et soutien du rôle de la société civile et notamment des organisations de jeunesse et d'étudiants, et d'autres agents du changement au niveau national, en favorisant la réalisation des objectifs de l'ECD/EDH ;
- Accroissement de la motivation des participants et de leur capacité à garantir une ECD/EDH de qualité ;
- Consolidation du réseau de partenaires aux niveaux national et international.

Résultats attendus

Réalisations escomptées

- Rapport de la Conférence;
- Site Web de la conférence
- Produits multimédias;
- Fiches synoptiques

Participants

La conférence rassemblera quelque 300 participants actifs dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté : représentants des autorités publiques chargées de l'éducation et de la jeunesse, d'établissements pédagogiques, de professionnels de l'éducation, y compris de travailleurs et de formateurs de jeunesse, ou de représentants de la société civile.

Textes de référence – Socle sur lequel construire

Ces travaux s'appuieront sur les textes adoptés et instruments juridiques du Conseil de l'Europe et d'autres institutions internationales et contribueront à leur mise en œuvre. Voici quelques exemples:

A. Conseil de l'Europe

[Charte EDC/CDH : Recommandation CM/Rec\(2010\)7 du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.](#)

Déclarations et Plans d'action

1. [Déclaration finale de la 25e Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l' Education \(Disponible uniquement en anglais\).](#)
2. [Plan d'action ; Construire des sociétés inclusives \(2015-2017\).](#)
3. [Lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent menant au terrorisme – Plan d'action \(2015-2017\).](#)

Recommandations du Comité des Ministres:

1. [Recommandation CM/Rec\(2015\)3 du Comité des Ministres aux États membres .](#)
2. [Recommandation CM/Rec \(2012\)13 du Comité des Ministres aux États membres en vue d'assurer une éducation de qualité.](#)
3. [Recommandation CM/Rec\(2012\)7 du Comité des Ministres aux États membres relative à la responsabilité des pouvoirs publics concernant la liberté universitaire et l'autonomie des établissements.](#)
4. [Recommandation CM/Rec\(2012\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.](#)
5. [Recommandation CM/Rec\(2007\)13 du Comité des ministres aux États membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation.](#)
6. [Recommandation CM/Rec\(2007\)6 du Comité des Ministres aux États membres relative à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et à la recherche.](#)
7. [Recommandation CM/Rec\(2004\)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la Convention européenne des Droits de l'Homme dans l'enseignement universitaire et la formation professionnelle.](#)

B. Union européenne

[Déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination.](#)

C. Nations Unies

1. [Transformer notre monde ; Le programme de développement à l'agenda 2030.](#)
2. [Troisième phase \(2015-2019\) du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme.](#)
3. [Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation en matière de droits de l'homme.](#)
4. [Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.](#)